

Request for services no. 2014/348-486/2

Thematic evaluation on IPA support to the fight against corruption

Abstract

Le but de l'évaluation thématique est de générer une mise à jour complète des connaissances sur la performance de l'UE et de l'IAP I dans le domaine de la lutte contre la corruption en Turquie et dans les Balkans occidentaux pour la période 2007-2013 et d'améliorer la qualité des dépenses budgétaires et du dialogue sur les politique pour l'IPA II cadre 2014-2020.

Alors que la situation et la dynamique dans les sept pays des Balkans occidentaux et la Turquie sont très différentes, le financement de l'IAP a soutenu d'importantes améliorations dans les cadres institutionnels ce qui a permis la mise en œuvre de meilleures lois, d'agences anti-corruption et des bureaux du procureur spécial, le développement de stratégies, de plans d'action pour la prévention et la répression de la corruption, d'aborder les questions de conflit d'intérêts dans l'administration publique, etc. Dans certains pays, les systèmes d'application de la loi fonctionnent mieux en s'attaquant aux plus haut niveau de corruption. Le rôle des OSC comme «chien de garde bureaucratique» est considéré comme crucial.

Le grand défi est d'obtenir une mise en œuvre et des résultats authentiques. Alors que les indicateurs de corruption se sont quelque peu améliorés dans certains pays, dans l'ensemble, ils restent parmi les plus bas en Europe. Les Rapports de progrès de l'UE et d'autres rapports de suivi de la corruption sur la période 2007-2014 ne montrent pas des progrès substantiels. Dans la plupart des pays, la corruption est perçue comme profondément ancrée dans la politique nationale et locale. Pour lutter efficacement contre la corruption, l'UE devrait faire davantage au niveau politique. Tant que cette pierre angulaire n'est pas suffisamment abordée, aucun progrès significatif n'est attendu.

L'évaluation comprend des recommandations pour une plus grande attention à la prévention de la corruption dans le secteur (semi-)privé, pour aider les organes anti-corruption des gouvernements nationaux avec la mise en œuvre pratique des stratégies et des politiques anti-corruption qu'ils ont développé, et, finalement, le renforcement de la flexibilité permise dans les documents de programmation.